



COMITE DIRECTEUR Mardi 17 décembre 2019

CDOS

ARDÈCHE

Membres présents : Dominique COSTE - Jean-Luc ALES - Pierre-Yves CHAVANON - Sylvie DEYRES - Anne GOUNI NOIRET - Christian SINTES – Jean-Louis GANIVET - Serge CAYRON - Alain Philippe MEHEUST– Richard ZAVADA - Marie-Christine LADREYT - Thierry CLUZEL

Excusés : Bénédicte CASADO - Khaira HUG - Pierre BLACHE - Gérard JULIEN – Richard GUILLOT - Jean-Louis VOLLE

Absent: Thomas BIOUD - Thierry BONNET - Frederic LOMBARD– Gérard VERGNE

Point Financier

BUDGET 2018-2019 : 258000 € Dominique a eu ce jour le commissaire aux comptes qui semble satisfait par le travail accompli. Le solde sera positif pour la saison.

Entrée 1090 € dans le cadre de la formation pour intervention de Jonathan en Haute-Loire « OPERATION : ALLEZ LES FILLES ».

Prestation formation Marie : 2400 euros intervention via le CROS avec un reliquat en attente.

Le prévisionnel de la saison prochaine laisse prévoir un budget serein en visant les 300 000 € en sachant que l'on aura une entrée de 30 000 € dans le cadre de la « maison sport santé ».

Jonathan, chargé de mission sport santé, est en train de faire un gros travail de fond avec les mutuelles et négocie des partenariats.

Formation de Jonathan et Marie : identifiés au niveau régional et vont être amenés à réaliser des missions au niveau régional ce qui constitue une valeur ajoutée sur la crédibilité de notre association, au niveau régional.

Le département de l'Ardèche nous a alloué une subvention exceptionnelle de 5000 euros. Il nous demande de nous positionner plus sur la semaine blanche, peut-être un peu plus sur la semaine verte et sur d'autres manifestations.

L'aspect financier est assaini par rapport à tous nos partenaires, avec une crédibilité supérieure notamment au niveau du CROS et CNOSF où nous devenons un interlocuteur privilégié notamment sur des missions où d'autres CDOS ne se positionnent pas. ***Même si nous sommes au fin fond de l'Ardèche, nous avons notre « carte à jouer ».***

Les commissions mise en place sont positives et nous pouvons nous en satisfaire. Permet également de redynamiser le fonctionnement et de nous rapprocher des chargés de mission : un travail d'équipe est à souligner et revalorise le travail de fond.

L'écho sur les différentes actions est bon. A poursuivre.

Reconduction de la prime aux salariés instaurée l'année dernière pour Olivier et Marie : prime intéressement ou prime exceptionnelle au vu des changements dans le domaine des entreprises. Anne se renseignera plus assidument à ce niveau-là de manière à adopter la plus juste valeur à notifier sur le libellé sur la fiche de salaire au niveau des associations. Cette prime apparaîtra sur la fiche de salaire du mois janvier 2020.

Une prime de 1000 euros avait été validée à l'unanimité pour Olivier et Marie, l'an passé.
Validé à l'unanimité des présents.

A ce jour nous comptons un nouveau chargé de mission, Jonathan, pour lequel au vu de sa récente arrivée, une prime de 500 € est préconisée au titre des engagements tenus dans les temps impartis et relativement courts : **validé à l'unanimité des présents.**

- Problème avec les Médailleurs Jeunesse et Sports (prise en charge financière des médailles)

Facture problématique : toutes les années, une facture est attribuée au CDOS concernant le paiement des médailles attribuées aux récompensés de la Jeunesse et Sport. Effectivement il y a plusieurs années le CDOS recevait de la DD une somme qui nous permettait de régler cette dépense. Depuis plusieurs années et à l'heure actuelle, aucun recevoir ne nous est alloué pour subvenir à cette dépense. Depuis plusieurs rien n'est perçu pour cette facture qui nous a coûté une mise en demeure. Pour cette année, nous avons encore réglé 600 €. Cela doit-il être pérenne ?

A noter que nous avons été mis en demeure par celle-ci.

Cette association est adhérente au sein du CDOS. Pour précision, lors de leur AG, la présidente du CDOS n'a pas été invitée. Cette association est-elle en droit de demander le règlement d'une facture alors qu'elle est simplement adhérente ? Dominique propose de faire un courrier au président des Médailleurs Jeunesse et Sports, afin de trouver une solution avec les partenaires institutionnels (département, DD, ...). Nous savons le travail produit par cette dite association et nous ne voulons en aucun cas la mettre « en porte à faux ».

Attention plusieurs membres du CODIR font partis du comité directeur de cette association rendant la situation compliquée et fragile.

Dans un premier temps, lui proposer une rencontre pour régler et/ou trouver une autre solution à ce problème. Il est souhaitable d'échanger par téléphone, en premier lieu, de façon verbale afin d'éviter tout malentendu d'interprétation.

A noter qu'aucun édit n'a été écrit à cet effet.

- Statut cadre pour Jonathan Bazard, chargé de mission Sport Santé : au même titre que nos deux autres chargés de mission, nous souhaitons lui proposer le statut cadre. Suite à entretien avec le commissaire aux comptes, il serait intéressant de proposer le même statut que les autres chargés de mission. Il amène du réseau et la compétence. Il sait rechercher le financement. Un plus pour le CDOS.

Proposition du statut cadre : **validé à l'unanimité.**

- Conventions avec le GE Sport 07 : mise à disposition des locaux et de Yannis au profit du CDOS.

Evaluer la mise à disposition des locaux du CDOS : 350 € environ par mois. Le GE va nous reverser cette somme là tous les mois. Yannis étant très qualifié dans la communication événementielle est un atout pour le CDOS. Nous pourrions le prendre un jour et demi par semaine en tant qu'employé du GE pour qu'il rédige toute la communication événementielle du CDOS.

Le CDOS passe une convention de mise à disposition qui sera assujettie à des mouvements financiers.

Le GE vit actuellement de subventions. Reçu : 12000 € au titre de 2019 et en 2020 à recevoir 12000 € également. A partir de janvier, des missions d'interventions seront effectives avec le VTT de Vallon-Pont-d'Arc, à raison d'une journée ou d'une demie journée par semaine. Son contrat est à plein temps. Yannis a une obligation de résultat, de trouver des adhérents et de s'investir dans sa mission de façon réfléchie.

La valeur horaire est de 18 euros + les frais de déplacements.

50 euros d'adhésion au GE.

Orientation des choix : une convention a été préparée cette après-midi avec validation.

- Retour de la Commission Politiques Publiques et Haut Niveau

Les anneaux d'or : feu vert du Teil – Sélection des candidatures aux alentours de 90 = retenues 63 – 2 trophées d'or et 2 trophées d'honneur.

Idée de Vente aux enchères : équipements ou autres. Récupérer des objets sportifs pour faire une cagnotte suite au séisme. A remettre à des associations sportives ou à la mairie.

Cette enchère aura lieu lors des anneaux d'or.

Haut niveau : accompagnement de 3 sportifs dans le cadre de la formation préparateur mental d'Olivier : Ju-jitsu, pôle dance et VTT.

Le CROS a échangé avec Olivier sur la préparation mentale pour d'éventuelle interventions.

Demande forte du CNOSF.

Conférence du média training annulée faute de participants.

Dopage = interventions faites par Olivier.

- Retour de la commission 40 ans

Serge intervient.

Le lieu n'est toujours pas défini.

La liste des invités a été établie pour 224 personnes.

Les interventions dépendent du lieu.

Devis pour les repas.

16 janvier : trier les archives du CDOS.

Recherche de partenaires.

Organisation des discours en discontinu pendant la soirée – projection – animations puis buffet terroir.

Dates retenues : 9 ou 16 octobre 2020.

- Retour de la commission Sport Santé

Projet sur sport sur ordonnance – se baser dans un premier temps sur des zones fortes ; ne pas s'éparpiller.

Bassins visés : Annonay, Tournon, Privas, Aubenas et Les Vans ; Le CDOS a déposé des demandes auprès des contrats de ville suivant :

- Privas
- Annonay
- Aubenas

La politique de la ville sera l'un des financeurs pouvant permettre la mise en œuvre d'atelier sport santé sur les bassins visés. En attente d'instruction et de réponses.

Réunion sur Aubenas : rencontre avec plusieurs cadres de santé de l'Hopital du CHARM. Cécile Morvant, médecin responsable du SMPR à Vals les bains soutien notre démarche.

Le premier objectif de la commission sport santé est atteint car les 10 référents Sport Santé ont été référencés par les élus et bénévoles. Ce référencement va permettre au chargé de mission d'engager des démarches auprès des comités pour favoriser les actions communes en sport santé sur le département.

- Retour de la commission Education et Citoyenneté

Génération 2024 et classe Olympique

Mise en approche et mise à l'essai : école du Pouzin et de St Laurent du Pape pour des classes de CM2 en partenariat avec les enseignants ; Olivier intervient sur des cycles de 7 séances en associant les disciplines (maths, français...) avec l'Olympisme. Document national édité

- **Nouveaux statuts du CDOS**

Nombre de voix affectées en fonction de la fédération affiliée : Olympique, non olympique ou omnisport.

Lorsque vous êtes affiliés à une fédération olympique : 5 voix automatiquement attribuées.

De 0 à 200 licenciés dans le club ou comité : 1 voix

200 à 2500 : 2 voix

2500 et + : 3 voix

Sur le département, sur le relevé envoyé par le CNOSF, nous avons environ 90 000 licenciés.

Fédérations Olympiques : 44000 licenciés.

Fédérations non Olympiques : environ 15000.

Fédérations Multisports : environ 29000.

Nous avons 2 licenciés en char à voile et 5 licenciés en surf. A vos temps perdus, merci de les rechercher. 😊